

Bravo pour votre initiative!

Une place ouverte, avec des cafés,
commerces. So appréciable, afin de
compléter l'animation de la rue Nouvelle
et celle du Marché.

Il nous faut une place de village!

Terrasse, animations, décoration insolite.

23/09/2016.

Aminagement de la place du marché :

① Paint positif: pas de voiture et bus et centres de
parking estérifiés.

② Aminagement lui-même :

- 014 pour patrimoine et usage
- Espace vert pour pouvoir "surfler" et se
reposer dans les jours les jours de nouvelle ou le soir
en sortant du Select (cinéma). Au calme.

- Bancs pour s'asseoir
- Arbres urbains tendre: siège + table
pour travailler.

- quelques terrasses mais pas de commerce
- Logement: oui pour prioritairement les
jeunes, les étudiants, les personnes âgées, quelques
familles avec enfants et 1 par 1 réfugié.

③ Parking: on se garent les voitures,
y a-t-il des utilisations de prior

Mr Dominique GARDIER

Groupe « Antony Bleu Marine »

Consultation « Aménagement de la place du Marché

Avis

Le projet d'aménagement de la place du Marché tel que soumis à l'avis des Antoniens devrait être l'occasion d'en faire une place culturelle, conviviale et ouverte à tous, ainsi que de mener une réflexion globale sur le centre-ville. L'occasion semble d'ores-et-déjà manquée.

Une place culturelle, conviviale et ouverte à tous :

Faire de la place du Marché une place culturelle aurait nécessité de reconstruire le théâtre Firmin Gémier sur son emplacement d'origine et non d'y édifier à la place 22 logements accompagnés de trois commerces. Rien n'empêchait du reste d'adjoindre au théâtre Firmin Gémier un café-restaurant.

Cela aurait permis de créer une synergie avec le cinéma Le Sélect et de mettre en place un pôle culturel en centre-ville.

Faire de la place du Marché une place conviviale et ouverte passe par ne pas la densifier, ce qui est le cas avec la réalisation de 22 logements.

Cela passe aussi par mener une véritable réflexion sur le devenir du bâtiment de l'ancien syndicat d'initiative : le démolir comme semble le montrer les premières esquisses. Mais pour le remplacer par quoi ? Si il semble impossible d'y reconstruire un nouveau bâtiment en raison du parking sous-terrain, y implanter un lieu d'activités structurantes permettant aux Antoniens de se retrouver apparaît essentiel : kiosque à musique, structure permettant d'accueillir des expositions temporaires, implantation d'un manège, etc... Conserver ce bâtiment mais pour en faire quoi : un lieu permettant aux Antoniens de se retrouver et d'échanger au tours d'activités diverses et variées.

Cela passe aussi par ne pas remplacer la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) par un centre d'ophtalmologie. Pourquoi la ville n'a-t-elle pas préempter cet espace pour le transformer en une salle de réunion pour les Antoniens et les associations.

Mener une réflexion globale sur le centre-ville :

Aménager la place du Marché sans mener une réflexion globale sur le centre-ville apparaît aberrant.

Pourquoi ne pas envisager de transformer la rue Auguste Mounié en une rue semi-étonne permettant aux Antoniens d'y déambuler et d'y faire leurs courses bien plus facilement, et par la même occasion de réduire la pollution en centre-ville.

Pourquoi rien n'est prévu sur l'amélioration de la liaison avec l'espace Henri Lasson et ainsi avec le cinéma Le Sélect et la RD 920. Un lieu de circulation qui mériterait d'être repensé afin d'être plus accueillant, plus ouvert.

François MEUNIER 
Conseiller municipal « Antony Bleu Marine »

30 septembre 2016

Je suis vraiment très déçu de la forme que prend la concertation sur le site internet de la mairie. Seulement 4 (ou 5) questions, très très générales et aucune possibilité de libre expression. D'où le retour à ce "bon vieux" cahier; Sur le questionnaire internet, ^{rien} question concernant le TYPE d'immeubles, mais aucune possibilité d'exprimer le fait que l'on ne souhaiterait PAS d'immeubles du tout! L'expression est donc biaisée, il faudrait à minima rajouter une case "aucun immeuble". Surtout que le concept exprimé dans le journal municipal est une place ouverte et conviviale qui, oui, manque cruellement à Antony. Or, la seule photo du projet est une espèce de mur fermant totalement l'horizon!

Concept "Nuit ou Jour": il faudrait préciser. "Nuit" signifie t'il une piste de danse géante? un lieu d'observation de ^{étoiles!} Cette concertation actuellement mise en ligne sera t'elle suivie d'l autre tenant compte des premières remarques, y compris sur celle déposée sur ce cahier?

Si oui, il faudrait l'indiquer clairement dès maintenant. Car, comme il est précisé que les délais du projet sont contraints, on pourrait avoir l'impression d'un rôle assez faible de cet appel aux contributions de chacun. Ma vision de cette future place d'échanges serait une place ouverte et verte (au lieu de cette image de bloc de béton au pied d'un mur géant), avec quelques commerces (restaurant, café).

L'aspect aéré futur de cette place me semble crucial: l'image montre un mur de 20 m de haut!!! qui ferme totalement l'ouverture sur l'écote située au Nord/Ouest de la place. Certes, je comprends qu'il s'agit d'une esquisse non définitive mais pourrait-on faire pire?

Je m'associerai très volontiers aux prochaines étapes de la concertation collective, mais pensable à mon sens.

Cordialement M. ROUGNY - Antony
mrbruest380@gmail.com
PS: via notre jumelage avec une ville allemande, allons regarder les excellentes réalisations dans ce pays de lieux conviviaux, avec jardins.

29-09-2016

La place du marché a une vocation d'échange et de communication à l'écart de la circulation routière.

Elle doit être particulièrement évolutive pour que l'événementiel s'exprime à chaque occasion, selon les générations, les saisons, les arts ou les rencontres.

Je suis favorable à un lieu gratuit et accueillant et un kiosque à musique à l'ancienne (comme au jardin du Luxembourg) me paraît pouvoir jouer ce rôle.

Il permettrait aux enfants des écoles d'y présenter de petits spectacles ou aux musiciens amateurs de s'y produire sans que cela ne coûte rien aux Antoniens, parfois un débat, une conférence pourrait avoir lieu.

Pour la tranquillité du quartier il ne s'agit pas d'animations nocturnes. Cette formule a fait ses preuves dans de nombreuses villes Françaises ou étrangères (Berlin notamment). Des terrasses de café pourraient compléter "le vivre ensemble".
Ellen Dessier

01/10/2016 7

Bonjour,

Je trouve l'idée d'une consultation pour l'aménagement de la place du marché excellente.

Malheureusement, on a un peu l'impression que tout a été déjà décidé, le nombre de logements de commerces, l'ambiance globale de la place.

Pour ma part, en tenant compte de la simulation que l'on peut voir, je souhaiterais qu'il y ait beaucoup plus de végétal; l'image que l'on voit est beaucoup trop minérale. C'est extrêmement froid. Du végétal renforcerait le chaleur de la place. Pourquoi ne pas mettre aussi une fontaine pour renforcer l'idée d'une place à l'ancienne. Enfin pour les commerces, salon de thé, café "cozy" et commerces de bouche. Merci d'éviter les "points de vente" que l'on voit fleurir un peu partout en ville et qui ne servent à rien.

Branco en tout cas pour cette initiative, en espérant que la consultation se serve vraiment à quelque chose.

Bruno Chapoutier

8 31/10/2016

Mun! ça fait peur de voir le visuel proposé par le "bureau d'étude" ou l'"urbaniste" qui a été missionné pour la conception de la future place centrale d'Anthony! A-t-on fait le choix du bon prestataire?

Étonné que l'on parle de 22 logements "proposés" par lui, selon le site internet. Qui définit le programme de cet aménagement majeur? Lors d'une réunion pré-électorale, M. le maire nous avait assuré qu'il n'y aurait pas de logement dans cet espace, seulement des commerces, du fait d'une place insuffisante.

Qu'est-ce qui a changé pour que maintenant on prévoit des logements?

L'enjeu de cette place est l'animation. Elle est à l'écart de la circulation, au dehors bien sûr des trois demi-journées de marché. Est-ce que des commerces pourront y prospérer? Cela demande une étude ~~spéciale~~ par des professionnels de l'urbanisme commercial. Faut-il pour cela prévoir la mise en circulation et sens unique de la rue qui reliera la rue A. Mornie à la rue G. Péri - au dehors bien sûr des heures de marché? Est-ce que des ~~services~~ programmes de type bureaux, centres médicaux, services pourront y trouver place?

Quant à l'architecture, il serait heureux à mon avis de continuer sur ce projet l'esthétique contemporaine du marché. Par pitié, pas de pastiche faux-haussmannien. Il y en a déjà suffisamment à Anthony. Les clients de la

Franco-Suisse serait certainement capable d'apprécier une belle architecture contemporaine comme il s'en construit aujourd'hui en France et dans le pays voisin.

Emmanuel Batiand

le 03/10/2016 de Sophie et Patrice DUTET

Le visuel est assez "glacial"

Plus sérieusement, nous souhaiterions maintenir une lieu de vie à l'origine de "la Place du Village" annulée.

Cafés, brasseries, Fontaine (Eh oui encore une, disent certains!) mais surtout une animation nocturne qui ne ferme pas à 23h, comme par exemple rue Pères-Bar jusqu'à 2h le week end.

Et surtout Stop aux

- Remetiers
- Agences Immobilières
- Agences d'assurances
- Banques

dont nous sommes Sabane's au ANTONY.

* Et très important de VEGETAL car le béton nous est dommable au prestataires.

Merci.

le 14/10/2016

① laisser la possibilité de mettre le manège et le toboggan.
et laisser mettre la patinoire.

Ces 2 animations me paraissent très bien: même pour les cris des enfants

② il faut laisser cette place très aérée, pas trop de boutiques (il y en a déjà beaucoup dans la rue Auguste Mounier)

Peut être installer un café et pourquoi pas un restaurant de très bonne qualité.

Le mobilier de la place doit être déplaçable de façon à ce que l'on puisse y faire des animations.
JH Saglio

Monsieur le Maire,

dans le BMO de ce mois nous vous plaignez qu'il n'y a pas de propositions constructives à vos projets d'aménagement urbain.

Rappelez vous de mon contre-projet pour le terrain de la RUA!

Et voilà aujourd'hui mon projet pour la place du Marché.

J'ose espérer que vous le publierez dans le prochain BMO d'Antony

Bien cordialement

6/10/16

Adrian Rosner

CONCERTATION FUTURE PLACE DU MARCHÉ

Le maire d'Antony souhaite une place élégante, conviviale, emblématique, dévouée aux piétons, avec des commerces et 22 logements. Très bien !

Un lieu emblématique de quoi ? Mais, de la transition énergétique dans la construction et d'un aménagement urbain de centre ville du 3^{ème} millénaire. Utilisation de l'énergie solaire, installation de chaudières collectives, isolation thermique plus forte que la norme d'aujourd'hui.

Mais aussi, construire une salle de réunions, car la salle F. Molé disparaîtra avec ce projet. Aménager un lieu pour enfants dans un espace arboré. Enfin, bâtir une petite « tour » modèle, à énergie positive, qui accueillera au moins 12 logements et sera l'emblème d'une ville qui regarde droit vers le futur, non pas seulement vers le profit. Pour le reste, 3 ou 4 commerces avec terrasses et encore quelques logements bien orientés.

Voilà ce que le maire doit imposer aux promoteurs immobiliers. Cet aménagement mérite un concours d'architectes avant la vente du terrain.

Adrian Rosner architecte urbaniste ancien professeur à l'eivp

Cette image est un parti d'architecture et d'urbanisme. 5/10/2016



2 compte-tenu des contraintes de cette place - Marée, Parking en sous-sol, et la petitesse du "terrain", la meilleure solution serait de faire un concours d'architecture comme on a déjà fait exemple aménagement de la place de la Mairie. La concertation pourrait alors se baser sur les propositions des architectes. L'aménagement avec du mobilier urbain pourrait venir après.

Le réalisme financier obligera à mettre des immeubles avec des logements et serait habitable des commerces ou des restaurants au R. de la rue.

Il nous semble important de soigner l'esthétique et l'architecture des façades qui caractérisent toutes les "places" du monde.

Diana Gouvi ANNY LOUVE

- Spécificités
- ① Place entièrement piétonne (destruction du bâtiment existant suppression de l'ancien parking - nouveau bâtiment style néo-haussmannien avec ARCADIS par trottoir sur les côtés d'archives par mauvais temps / plein soleil terrasses de café, restaurant, brasserie, animations ponctuelles, banques avec étalage, etc...)
 - ② Artisanat avec marché: dégustation de produits frais (crustacés: huîtres + vin blanc, moules marinières, charcuteries diverses, fromages, etc...)
 - ③ Au milieu de la place: espace polyvalent pour activités récréatives: patinoire, manège, jeux, gruyères folkloriques, cirque ambulatoire, etc... et d'autre, des bords pour personnes âgées ou spectacles occasionnels (de concert par exemple)

NB: j'ai déjà répandu quelques infos sur internet (beaucoup trop suçant) j'espère qu'il y aura une réunion de concertation - merci Jean Claude AUBERT
17 av. Division Leclerc 92160 ANTOIX

D'après ce qui me habitait d'habitude j'ai plus de envies avec... alors j'ai écrit de théâtre au lieu de dire que j'aurais aimé que... même s'il y avait plus de détails. Ses espace vert, comme l'école normale, que Adèle-Pascal. L'ordon des espace vert pour les enfants de plus tard de faire...
MERCI..... ✓

le 13/10/16

- Bravo pour la grande place en centre ville avec plusieurs possibilités (patinoire en hiver, toboggan en été...)
- Pour les commerces: favoriser 1 café-brasserie - 1 restaurant - de table petite ou moyenne - 1 snack - et éventuellement 1 commerce de bouche -
- Pour les immeubles: choisir une architecture aérée avec verdure, et non pas "mastoc" comme sur la photo de la maquette -
- Placer les caméras de vidéo-surveillance -

Merci -

Paul Pham.

- Nous sommes plusieurs personnes qui aimons disposer d'une salle multiculturelle, et ^{une autre} multi-activités (sans jokeau!) accessible en centre ville - Le manque de salles pour la gym, la danse, et autres activités de ce genre, est un vrai criant, au centre ville.

Merci / Guyot

Bâtiment à énergie positive pour les logements

CONCERTATION FUTURE PLACE DU MARCHÉ Il n'est pas trop tard !

Le maire d'Antony souhaite une place élégante, conviviale, **emblématique**, dévouée aux piétons, avec des commerces et 22 logements.

Pas très bien !

Un lieu emblématique de quoi dans le centre d'une ville? D'une qualité de vie où se mélange le quotidien, l'offre commerciale et la culture. Alors, il faut reconstruire le théâtre F Gémier sur son ancien emplacement. L'axe cinéma-marché-théâtre marchait très bien.

Pourquoi le disloquer? Y ajouter 2 ou 3 commerces, pourquoi pas, mais pas 900 m2. Reconstruire une salle publique pour remplacer la salle F Molé, qui fera la place au nouveau projet. Pourquoi pas aussi quelques logements, pour redresser un peu la balance financière.

Mais surtout, imposer aux opérateurs de construire dans le respect de la transition énergétique : utiliser l'énergie solaire, faire une isolation thermique plus renforcée que la norme d'aujourd'hui, recycler les eaux usées et l'eau de pluie... Enfin, arborer la place et réaliser un aménagement urbain digne du 3^{ème} millénaire.

Ce projet central et « emblématique » ne peut pas se régler avec un faux semblant de concertation. D'abord un débat sur le programme et après un vrai concours d'architectes. **Le bricolage immobilier ÇA SUFFIT !**

Adrian Rosner architecte urbaniste ancien professeur à l'eivp 13/ 10/ 2016



N'oublions pas qu'il n'y a jamais eu une étude et un débat public sur la circulation à Antony
C'est l'occasion de passer à l'acte.

ENQUETE PUBLIQUE - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ Avis de la Commission Urbanisme Transport du Conseil des Seniors d'ANTONY

A la réunion de janvier 2016 organisée par Monsieur le Maire d'ANTONY et suite à sa demande préalable, la Commission Urbanisme du Conseil des Seniors proposait un projet d'aménagement de la place du marché comprenant : le plan de masse de la construction et de l'aménagement de la place, un descriptif détaillé.

La vision architecturale de la commission s'est orientée vers la construction d'un immeuble moderne mariant la pierre, l'acier, le verre et le bois pour le mobilier urbain.

Le rez-de-chaussée sera réservé aux commerces et notamment : grande brasserie, salon de thé/chocolatier et autres boutiques de détente avec de belles terrasses ombragées et confortables. L'ouverture tardivement le soir et 7 jours/7 sera privilégiée

La place piétonne ludique sera végétalisée à 25 % et minéralisée à 75 %. Elle sera modulable pour s'adapter à l'évènementiel. Cet espace de rencontres intergénérationnelles comprendra une surface réservée aux jeux pour les enfants. Les végétaux (y compris les arbres) seront plantés dans de grands bacs mobiles permettant d'adapter l'espace aux différents événements.

La commission propose de réserver le sous-sol de la nouvelle partie sous la construction "François Molé" à la création d'un espace communal (salles modulables : de réunion, de conférence ...). Cette surface ne retirera pas de SHON au projet.

Grace à la confiance de Monsieur le Maire qu'elle remercie, la commission urbanisme du Conseil des Seniors s'est largement impliquée dans ce projet. Elle souhaite rester associée de façon aussi marquante à la suite de ce programme.

Fait à ANTONY le 13 octobre 2016

Le Conseil des Seniors d'ANTONY - Commission Urbanisme Transport

Guy AUMETTRE

Contribution Antony à gauche.

Aménagement de la place Firmin Gémier

L'aménagement proposé aux Antoniens se fait sans une vision globale de l'organisation du centre ville, entre deux rues principales, dont l'une est commerçante, dessert une école de 700 élèves et conduit à un nœud central de transport routier et ferrovière. L'entrée s'ouvre sur la RD 920, grand axe de circulation. Les embouteillages sont systématiques aux heures de pointe ou dès qu'un camion livre un commerce.

Cet espace est proche :

- du cinéma Le Sélect, très fréquenté, et de 2 salles de réunion publiques, mais qui ne disposent que de très peu de places de parking proches et gratuites en soirée ;
- de Vasarely, dont le parking est fréquemment saturé et la durée de stationnement limitée.
- le futur théâtre, rue Maurice Labrousse, a déjà supprimé des places de parking et la construction de nouvelles places n'est pas actée.

C'est l'occasion, au moment où va se rajouter un nouveau centre d'intérêt sur la place, de revoir les espaces de circulation, les flux, les parkings, au-delà même de la gare.

Ainsi une étude préalable approfondie s'avère nécessaire pour envisager plusieurs projets, selon les contraintes établies par l'étude et le sens que l'on veut donner à cette place.

La concertation proposée est un simulacre, les Antoniens ne disposant pas des informations minimales pour laisser libre cours à leur imagination, dans un cadre budgétaire, dont ils n'ont pas idée non plus. Participation tronquée par internet, aucun débat prévu, le projet semble ficelé entre 22 logements et 914 m² de commerces, donnant sur une dalle passante.

L'espace à aménager est un terrain public ; pour le Front de gauche, il doit servir aux Antoniens, répondre à leurs besoins, tout en étant un lieu de rencontres et d'animations.

Ainsi plusieurs projets peuvent être étudiés :

- des recours ayant été déposés contre le permis de construire du théâtre rue M. Labrousse, pourquoi ne pas le reconstruire sur sa place, la place Firmin Gémier ?
- malgré l'arrivée de l'espace Vasarely, il manque des salles de réunions ? (A valider).
- le succès du Carrousel de l'Art, de la Journée de la photo, du Salon des créateurs, qui n'or lieu qu'une fois par an, le nombre de livres publiés par des Antoniens, montrent l'important production culturelle de nos concitoyens ; une salle municipale permanente d'expositions diverses serait un lieu de rencontres entre Antoniens, créateurs ou amateurs ou curieux, un lieu permettant un lien entre la Librairie La Passerelle, les écrivains antoniens et leurs lecteurs (ou futurs lecteurs). L'occasion de créer des emplois au service culturel de la ville
- l'Espace d'Art contemporain Eugène Beaudouin retrouverait sa place sur Antony
- des logements sociaux au-dessus des salles municipales et des commerces contribueraient à un peu de mixité sociale, aucun logement social n'ayant été construit en centre ville ces dernières années. Sauf par la municipalité d'André Aubry, qui en 1982 a construit des logements sociaux rue Mounié, que Patrick Devedjian s'est empressé de revendre à son arrivée.
- un café et/ou un restaurant à petits plats et petits prix pour les avant- ou après- spectacles
- un grand auvent transparent en façade permettrait de s'abriter et de servir d'anti-bruit pour les logements au-dessus
- du mobilier urbain amovible (bancs et tables) pour laisser la place à des animations importantes (patinoire, jeux de skate ou de roller, démonstrations de tennis en fauteuil, troupes d'arts de la rue, ...), des toilettes publiques, des plantations en bacs, des murs et/ou des toits végétalisés

Toutes ces propositions, qui feraient une place vivante en journée et en soirée, auraient été à partager avec les Antoniens et leurs associations (patrimoine, vélo, ...)
Des Paladins gratuits et circulant le dimanche pourraient compléter cet aménagement, avec le développement de circulations douces.

Fait à Antony, le 14 octobre 2016
Isabelle Delpéch - Antony

Avec la multiplication des projets immobiliers qui réduisent la luminosité et les espaces verts, il est essentiel pour la ville d'Antony de préserver - ou de créer - des espaces conviviaux qui manquent cruellement. Des espaces de détente, de rencontres, où les gens auraient plaisir à s'arrêter, se rencontrer, partager un moment, surtout pour les personnes seules, les personnes âgées qui n'ont pas de parc pour se reposer quand elles sont fatiguées (oui, cela existe!).

Pourquoi pas une place arborée, végétalisée, où on pourrait s'asseoir, déguster une pâtisserie, boire un verre ?

Faire un lieu humain, pour empêcher l'urbanisation galopante de notre ville qui perd son âme au profit de réalisations aux dimensions extravagantes.

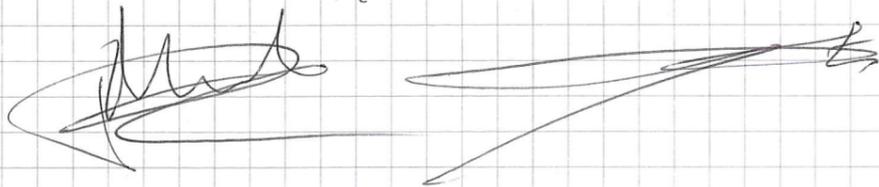
Cathy Montbeuge. 14.10.2016

- "La concertation ne semble pas vraiment en être une si tout nous est imposé par avance !
- Pour les riverains qui passent à cet endroit du matin au soir, tous les jours de l'année, l'animation et la convivialité sont une bonne perspective mais pas au détriment de la vie de tous les jours -
- D'accord pour un espace végétalisé, avec bancs, petits commerces, café bar. (cependant y aura-t-il une clientèle suffisante ? A étudier)
- D'accord pour patinoire, manège ou autres selon les saisons.
- Mais surtout ne pas rajouter un mième immeuble, fermant la perspective vers l'ouest ! Et en plus qui ne serait pas agréable à vivre -

- les constructions ne devraient pas être aussi hautes que le marché (ne pas dépasser 6-7m)
- Si commerces il y a, éviter les agences immobilières, les banques, les coiffeurs, les opticiens déjà nombreux dans ce coin.
- Cet espace devrait un espace de respiration, de détente ---
- Avez-vous cependant envisagé l'impact de ce projet sur la circulation déjà très difficile rue Nounie et rue Perri et les conséquences sur les rues adjacentes ---
- Une entrée du parking sur la nationale 20 serait-elle envisageable ?

F & P Nounie

15/10/2016




Les Amis
de la Terre

du Val de Bièvre

ège : 10 rue Florian 92160 Antony

tél. 01 46 68 80 67

valdebievre@amisdelaterre.org

Antony, le 13 octobre 2016

Monsieur Jean-Yves Sénant, Maire d'Antony
Place de l'Hôtel de Ville
BP 60086
92161 - Antony Cedex

Objet : consultation publique pour l'aménagement de la place du marché

M. le Maire,

Le groupe local des Amis de la Terre (Amis de la Terre du Val de Bièvre) est partie prenante dans la vie de la cité et toujours soucieux du meilleur environnement à offrir aux habitants, c'est pourquoi nous souhaitons apporter "notre petite graine" à la consultation publique pour l'aménagement de la place du marché.

Beaucoup d'initiatives sont prises désormais dans les villes pour remettre la nature au plus proche des habitants. Une façon simple est d'installer des bacs dans lesquels une petite activité de jardinage peut être partagée entre les habitants riverains volontaires et les enfants des écoles voisines (plantation de fruits et légumes rares et anciens, fleurs ...).

Ce type d'aménagement urbain se développe en France ou en Europe, dans les villes les plus ambitieuses et innovantes pour le respect de la nature et le "bien vivre ensemble". A titre d'exemple vous trouverez en PJ une photo prise tout récemment à Turin par l'un de nos adhérents.

L'argument qui pourrait être avancé par des citoyens qui doutent de la possibilité de voir un équipement collectif bien entretenu sur le long terme doit être rejeté. Les exemples, à Turin comme ailleurs, montrent qu'un lieu partagé qui reste bien entretenu est toujours respecté.

Vous avez la possibilité, par cet aménagement simple et peu coûteux, d'engager notre ville, dans une démarche éducative, solidaire et écologique.

Certain que vous saurez défendre notre proposition nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président des Amis de la Terre Val de Bièvre,
Richard Cottin

Copie à Mme Precetti, maire adjointe chargée de la mobilité urbaine, Mme Cottenceau, maire adjointe chargée de l'Environnement, webmaster@ville-antony.fr

Antony le 15 octobre 2016

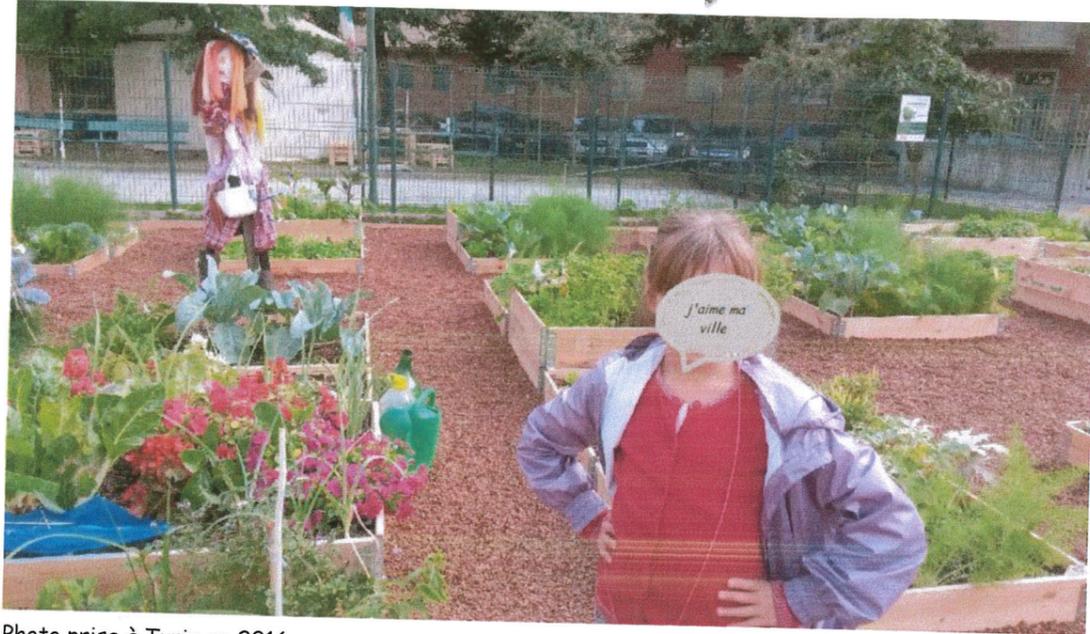


Photo prise à Turin en 2016

Concertation sur la place Firmin Gémier dite place du Marché à Antony

Tous, citoyens et acteurs de notre ville nous sommes convaincus que les antoniens dans leur très grande majorité souhaitent pouvoir s'exprimer largement sur un sujet aussi important que celui du centre-ville et de la place qui en structure les flux.

Malheureusement cette concertation est à minima. En effet sur le site de la ville il ne s'agit que de remplir quelques cases, il s'agit donc d'une simple enquête et non d'une concertation. De plus, il peut être particulièrement difficile d'atteindre la dite page. Par contre il est vrai que l'utilisation d'internet pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer est une bonne chose.

En ce qui concerne le « cahier » mis à disposition des Antoniens en mairie, nous sommes au plus bas niveau de la communication. Un cahier broché, qui dans le meilleur des cas est posé sur le comptoir d'accueil de mairie. Pas de signalisation ni de table ni de stylo, réservés à sa consultation et à la rédaction des avis, pas de documents explicatifs... Rien qui n'incite les Antoniens à participer !

Et pour cause, tout est déjà décidé, comme ont pu le constater les commerçants du centre-ville conviés ce mercredi 12 octobre à une réunion à Vasarely, où le projet fut déroulé dans toutes ses dimensions.

Quelque soient ces prémices, peu favorables à la prise en compte des divers avis des Antoniens, nous continuons à penser qu'il est indispensable que ces idées, propositions, projets, puissent être donnés et lus par les membres de la majorité municipale, à charge pour eux d'en tenir compte ou non, les antoniens en feront le constat au moment voulu.

Un autre élément qui nous soucie et nous étonne concerne le périmètre de ce projet. Trop limité à la place, alors qu'il devrait tenir compte de l'ensemble de l'hyper centre de notre ville. Travailler sur les flux de circulation, et bien évidemment entamer une expérimentation de piétonisation au moins partielle de la rue Mounié.

Ce projet aurait dû également comprendre une vision d'ensemble sur le type d'habitations et d'équipements qui vont être construits. Et notamment sur les terrains récemment acquis par des promoteurs bien connus, quasiment sur la dite place (rue du marché et coin de la rue Gabriel Péri).

Quant au centre de tri postal, situé en plein cœur de ville dans un lieu inapproprié à son fonctionnement, il est particulièrement générateur de nuisances, notamment en matière de circulation automobile. Nous espérons qu'il prendra rapidement ses aises sur d'autres terrains moins denses d'Antony.

Tous ces éléments et bien d'autres auraient dû être l'objet, d'une vraie concertation de centre-ville.

Avant d'aborder nos propositions, encore un grand regret. Notre ville n'a pas saisi l'opportunité d'organiser sa place centrale autour d'un complexe culturel regroupant **le théâtre et le cinéma**.

C'est en effet le Territoire Vallée Sud Grand Paris qui construisait le nouveau théâtre, c'est bien la ville qui en a choisi l'implantation : loin du cinéma, loin de la place que nous souhaitons.

Ce que nous rêvons pour cette place est avant tout un lieu central tourné vers les habitants, et vers l'avenir !

Pour le bâti :

- Face au cinéma, un **équipement culturel structurant** doit prendre toute sa place sur ce périmètre, une galerie d'art contemporain par exemple, qui pourrait faire suite à l'Espace Baudoïn, expulsé de la résidence universitaire Jean Zay.
- **Une salle municipale polyvalente d'une jauge minimum de 100 personnes** en remplacement de la salle François Molé constamment occupée et dont la disparition serait tout à fait préjudiciable.
- Des commerces de types restaurants et ou café permettraient également de faire de ce lieu un espace convivial, où l'on vient seul(e) ou en groupe se détendre ou discuter.
- Un petit immeuble est envisageable avec 25% de logements sociaux indispensables à la **mixité sociale** et en réponse aux besoins de nos concitoyens.

Pour le type de bâti :

- Construit selon les normes les plus hautes en matière de **qualité environnementale** en particulier dans le **domaine énergétique**.
- L'utilisation de **la géothermie comme c'est le cas pour le Sélect** serait particulièrement appropriée. Ces technologies modernes et respectueuses de l'environnement mériteraient d'être mieux connues par tous et valorisées.

La transition énergétique doit se faire dans nos villes, dans nos maisons, dès aujourd'hui pour demain !

Pour l'aménagement proprement dit :

- Le lieu doit être largement végétalisé, le bâti, toits terrasses végétalisés, et tous les étages également.
- La place elle-même serait parsemée d'arbres et de végétaux, en terre ou en bacs.
- Un espace réservé au **jardinage partagé**, qui permettrait à des habitants, grands ou petits, de faire et de voir pousser des végétaux, dans des bacs par exemple. Expérience qui devrait d'ailleurs, être largement reprise dans d'autres endroits de notre ville, et qui prend aujourd'hui de l'ampleur dans de nombreuses communes.
- Nos concitoyens, et particulièrement les moins jeunes, demandent **des bancs, si possible couverts** contre les intempéries, sur cette place comme dans le reste de la ville.

- Et s'il faut laisser un espace pour les manèges et la patinoire à Noël, cet espace doit pouvoir également être utilisé quand ces équipements n'y sont pas installés.
- Il est indispensable de penser très sérieusement **le revêtement de cette place** pour en faire un lieu convivial. Celui-ci doit être dans une matière souple et colorée (enrobé drainant, éventuellement...) il en existe dans d'autres villes.
- Ne pas oublier les **parkings à vélos, couverts et sécurités !**

Faire de cette place un lieu convivial, ouvert, verdoyant et innovant, où il fait bon se promener, discuter, se cultiver, se distraire, faire ses emplettes...

Dans cet espoir, nous déposons cet avis.



Annie-Laure Hagel

Conseillère municipale et territoriale

Pour le groupe local Europe Ecologie Les Verts

annilaurehagel@yahoo.fr - 06 83 82 65 81

M^{es} SENANT Jean-Yves,

le 15/11/16.

La concertation ne semble pas en être une si tout nous est imposé par avance (La concertation bien grand mot pour M^{es} Le maire d'ANTONY!!! comme pour son mentor M^{es} JUPPÉ voir 1995...)

Il faut une place POPULAIRE (Bar/Hotel/Restaurant...) vivante le soir concert dans les Bars / soirées à thème dans les restaurants. Animations à l'extérieur Peintres/sculpteurs/artisans divers avec des petits stands pour les accueillis. Patinoire l'hiver comme l'année dernière (très bonne initiative) 1 terrain de foot l'été (ça marche fort) - Pas trop de logements car cette place doit vivre; donc générer des nuisances sonores... pour réveiller ANTONY qui en a bien besoin (cette ville à partir de 20^{h00} est MORTE Réveille le Pa...)

M^{es} PETIT Laurent
07, Rue Auguste Jovinié ANTONY.
(Electeur de Droite mais pas du Centre)